

	C.E.T. DE CHAMP DE BEAUMONT	
	Mesures des émissions surfaciques - analyses	
	Type de fiche : Air-émissions surfaciques	
	Actualisation : le 21 janvier 2011	
	www.issep.be	

Thème : Description des mesures des émissions surfaciques et listing des campagnes de contrôle

AUTOCONTROLE

1 Contexte

Dans le cadre de sa gestion, l'exploitant réalise, régulièrement et à titre privé, des mesures des émissions surfaciques sur les cellules exploitées au moyen d'un appareil portable (type portafid). Les résultats observés lui permettent de corriger le pompage des gaz au niveau des puits forés afin d'éviter des fuites au travers de la masse de déchets et/ou de la couverture provisoire. Les cartes ainsi obtenues sont utilisées à des fins d'une gestion optimale de la problématique des gaz et ne sont pas communiquées à l'administration.

CAMPAGNES "RESEAU DE CONTROLE" (DPC/ISSEP)

1 Contexte

Périodiquement, l'ISSeP organise des campagnes de mesures avec un appareil PORTAFID et un ECOPROBE (CH₄, CO₂ par infrarouge) sur les cellules exploitées du C.E.T. de Champ de Beaumont afin d'observer les émissions de gaz au travers du sol. Cela permet :

- ❖ D'évaluer l'efficacité de la couverture provisoire ;
- ❖ D'y détecter d'éventuels défauts ou faiblesses ponctuelles ;
- ❖ D'aider l'exploitant à optimiser son réseau de puits de dégazage.

Ces mesures font systématiquement partie d'une approche globale de l'étude du C.E.T. L'ISSeP organise une campagne complète d'analyses tant en matière de surveillance des eaux et de la qualité de l'air (émissions surfaciques de biogaz par le C.E.T., émissions polluantes par les torchères et moteurs, odeurs, qualité de l'air, eaux de surfaces, eaux souterraines et rejets STEP).

2 Première campagne (2002)

- ❖ Appareil de mesure : PORTAFID ;
- ❖ Réalisée sur les cellules 1, 2 et 3 (en cours d'exploitation) ;
- ❖ Quadrillage régulier et prédéfini avec maillage de 20m de côté non géoréférencé à chaque point ;
- ❖ 3 à 4 mesures ponctuelles dans un rayon d'1 à 2 m autour de chaque maille, valeur moyenne cartographiée.

3 Seconde campagne (2004)

- ❖ Appareil de mesure : PORTAFID ;
- ❖ Réalisée sur les cellules 1, 2 et 3 (en cours d'exploitation) ;
- ❖ Quadrillage régulier et prédéfini avec maillage de 20m de côté non géoréférencé à chaque point ;
- ❖ 4 mesures ponctuelles dans un rayon d'1 à 2 m autour de chaque maille, valeur moyenne cartographiée.

4 Troisième campagne (2008)

- ❖ Appareil de mesure : PORTAFID et ECOPROBE utilisés simultanément ;
- ❖ Réalisée sur les cellules 1,2, 3 et 4 ;
- ❖ Le quadrillage régulier et prédéfini a été abandonné au profit d'un maillage homogène mais moins régulier, réalisé directement sur le terrain grâce au GPS. Sur la zone étudiée, un espacement entre points de 15 à 30 m a été respecté. Au niveau des talus raides et autres zones sensibles (déjà recensées ou non), le maillage est au contraire densifié avec une concentration de mesures là où l'on constate un dégazage conséquent, de manière à délimiter le plus précisément possible la zone ;
- ❖ 1 mesure ponctuelle par point.